

Juin 2020

FICHE PROJET

LOIKOS « DE LA RUE AU LOGEMENT »

Programme « 10 000 logements
HLM accompagnés »



Présentation du projet

Favoriser l'accès et le maintien dans le logement des personnes aux parcours résidentiels complexes et publics dits « invisibles ».



Catégories : Accès et Maintien



Mots clés : Invisibles



Porteur du projet : Habitat 76 et CAPS



Période : 2017 – 2020



Territoire concerné : Métropole de Rouen

Contexte et genèse

En 2015, les travaux menés dans le cadre de l'évaluation du PDALHPD et du diagnostic territorial à 360° (du sans-abrisme au mal-logement) de la Seine-Maritime ont permis de dégager des typologies de publics dont les parcours résidentiels sont les plus complexes et les moins fluides.

Les travaux ont fait ressortir « *les personnes sans abri et vivant à la rue pour lesquelles peu d'outils spécifiques existent en alternative au CHRS* ». Ces personnes sans domicile fixe ne peuvent accéder au logement et certaines refusent toute solution d'hébergement institutionnel.

Habitat 76 a affirmé sa volonté d'apporter de nouvelles solutions de « logement d'abord » pour les ménages durablement à la rue en répondant à l'appel à projets « 10 000 Logements HLM accompagnés » en partenariat avec l'association CAPS (Comité d'Action et de Promotion Sociale).

Inspiré du modèle américain « Housing First Light », le projet LOIKOS (du grec « Oikos » : maison) a vu le jour sous le pilotage de CAPS. Il a pour but de loger des personnes à la rue, dont il est reconnu ou supposé qu'elles ont encore une capacité de stabilisation, de rebond. En 2017, Habitat 76 s'investit sur le sujet en portant le projet.

Cette expérimentation a vocation à inspirer financeurs et bailleurs de la Métropole de Rouen, en matière d'accompagnement social.

Les principaux objectifs

Les objectifs visés par LOIKOS sont les suivants :

1. Construire un parcours résidentiel cohérent pour les publics cibles.
2. Permettre l'appropriation d'une certaine autonomie à travers le logement et l'abandon des réflexes de la rue
3. Installer et sécuriser la personne dans un logement de droit commun avec des conditions d'accès facilitées et peu dissuasives, puis l'accompagner pour stabiliser sa situation.
4. Mobiliser des logements répondant aux besoins (petite taille et localisation adaptée) des publics cibles dans le parc d'Habitat 76.
5. Selon les capacités de la personne et une fois tous les précédents objectifs validés, favoriser son insertion professionnelle.

Le public cible

Public cible de l'action : publics aux parcours résidentiels complexes, à la rue depuis plusieurs années, dont le statut permet d'ouvrir des droits aux ressources et dont la situation sur le territoire français est en règle.

Nombre de ménages accompagnés : 9 personnes

Les partenaires du projet

Les porteurs du projet : Le projet LOIKOS est porté par Habitat 76, en collaboration avec l'association CAPS (Comité d'Action et de Promotion Sociales) et de nombreux acteurs associatifs impliqués dans l'aide aux personnes sans domicile fixe.

La mise en œuvre

Déploiement et contenu

7 logements d'Habitat 76 sont mobilisés sur la Métropole Rouen Normandie (tout d'abord en ALT-Aide au Logement Temporaire, puis en intermédiation locative pour un glissement de bail).

De la rue au logement, un maillage adaptable

Les différents partenaires du droit commun et acteurs associatifs travaillant en proximité de personnes en situation de grande exclusion (accueil de jour, CHRS, SIAO, services d'action sociale...) sont impliqués dans la mise en œuvre du projet, à commencer par la phase de repérage. Les professionnels de terrain issus de ces mêmes structures constituent le principal point d'entrée du dispositif.

Les équipes de CAPS sont présentées aux personnes en situation de grande exclusion (personne à la rue) par les professionnels de terrain. Dans un premier temps, ces équipes rencontrent régulièrement les personnes sur leur lieu de vie afin d'établir une relation de confiance et construire ensemble un projet de vie. Cette période permet aux travailleurs sociaux de définir le « logement adapté » en termes de situation géographique, loyer, taille, etc. L'entrée et l'admission dans le dispositif sont travaillées bien en amont de l'accès au logement et font l'objet d'un « contrat moral » entre la personne accueillie et l'équipe de travailleurs sociaux qui porte sur deux aspects : Le respect du voisinage et l'obligation de rester en contact.

Les acteurs du droit commun (logement, hébergement, santé) peuvent être sollicités selon les situations rencontrées, pour engager l'accompagnement et une prise en charge selon les problématiques rencontrées par les publics.

Des modalités d'accompagnement variées mobilisées sur le long terme

Il est difficile de définir l'accompagnement social réalisé dans le cadre de LOIKOS tant il peut être varié dans les objectifs ou l'intensité. Dans un premier temps, l'accompagnement dans le logement peut se définir comme des contacts quotidiens (physiques, « in situ » ou téléphoniques) permettant l'instauration d'une relation de confiance et une aide morale ou logistique. Le personnel de CAPS s'adapte ensuite à la demande de la personne suivie, il peut

se décliner selon différentes modalités proposées par les partenaires de droit commun (santé, budget, comportement, hygiène). Un travail important est mené sur la réappropriation et l'éducation du quotidien (apprentissage des droits et devoirs du locataire, démarches de soin, éducation budgétaire, alimentation, etc...)

Une attention particulière est portée sur la possibilité de déménagements multiples afin de répondre au mieux aux besoins de ce public.

Si besoin, le personnel de proximité du bailleur peut interpeller directement l'accompagnateur associatif. Si la personne ne respecte pas les engagements pris dans le contrat, une suspension temporaire de logement peut être envisagée.

Le dispositif prévoit, en outre, un travail autour de l'enjeu d'insertion professionnelle – il s'engage en fonction du profil et des capacités des publics.



Ressources du projet

Moyens humains :

Un référent LOIKOS au sein d'Habitat 76 pilote le projet. Il travaille en lien avec des chargés de coordination sociale et un agent de médiation locative, les responsables de territoires et de sites, le service attributions. Une réunion de suivi, au cas par cas, en présence du CAPS a lieu tous les 4 mois.

L'équipe mobilisée par le CAPS est constituée de 2 travailleurs sociaux représentant 1 ETP (dont l'un a bénéficié d'une formation complémentaire sur la prise en charge des publics marginalisés). Elle est placée sous la responsabilité d'un cadre de direction de l'association, bénéficie de l'appui technique d'une coordonnatrice de l'association et d'une analyse des pratiques dédiée à ce projet. Compte tenu de la spécificité du public et de la dimension relationnelle prégnante dans ce type d'accompagnement, le CAPS mobilise une équipe dédiée à ce projet, volontaire, bien identifiée, stable dans la durée.

Moyens financiers : Le coût total estimé du projet pour 3 ans s'élève à 399 950 € (dont 272 910 € consacrés à l'accompagnement social, la gestion locative adaptée, l'animation, la coordination, et les formations) : en partie financé par le FNAVDL au titre des « 10 000 logements Hlm accompagnés », une partie sous fonds propres du bailleur et de l'association et par des financements additionnels (DDCS, ALT...).

Les enseignements

Résultats et points forts

Durée moyenne d'un parcours : de 8 mois à plus de 24 mois

Nombre de personnes accompagnées : 9 personnes accueillies (7 logements mis à disposition)

Des chiffres qui témoignent d'un résultat très positif

A quelques mois de la fin du projet, les données de suivi des personnes accompagnées soulignent la réussite du projet pour des publics ayant en moyenne, connus des parcours de rue de 10 à 15 ans.

Au total, 9 personnes ont été accompagnées au titre du dispositif - dépassant ainsi l'objectif de 7 initialement fixé. En tout, 5 déménagements et relogements au sein du parc d'Habitat 76 ont été réalisés.

Les personnes hébergées ont pu recréer des liens avec leur famille et ont montré une grande attention à l'entretien de leur appartement, preuve de la bonne appropriation des lieux. Globalement, le public a été très bien accueilli et intégré au sein des résidences concernées, sans faire l'objet d'une stigmatisation de la part des autres locataires.

Un dispositif ressource au sein d'Habitat 76 favorisant une meilleure connaissance du maillage partenarial local

Les équipes d'Habitat 76 - y compris celles n'ayant pas été mobilisées sur le dispositif - expriment un fort intérêt pour LOIKOS. A noter une forte implication du personnel de proximité dans le projet.

LOIKOS a permis aux collaborateurs « de se rappeler le sens de leur métier » et un partage d'expériences au sein des équipes d'Habitat 76 et avec le CAPS. Les équipes mettent en avant une meilleure compréhension des contraintes de chaque partenaire – cette interconnaissance est, en outre, un pré requis identifié, garant de la bonne réussite du projet.

Certaines dimensions du projet, comme la collecte d'objets du quotidien à destination des personnes relogées, ont fortement mobilisées au sein du parc.

Des conditions de réussite identifiées

Compte tenu du parcours d'errance du public, Habitat 76 repère différents pré requis, qui invitent à une adaptation des modes de faire. On relève

notamment des enjeux spécifiques sur plusieurs dimensions :

- Garantir la possibilité de proposer plusieurs logements et faciliter le déménagement de certains locataires. Toutes ces procédures hors cadre doivent être validées en amont de l'attribution du logement ;
- Répondre au besoin urgent de logement ;
- Prévenir les rechutes (notamment vis-à-vis des problématiques d'addictions) ;
- Proposer une réponse à la hauteur des besoins notamment concernant les problématiques de prise en charge de troubles psychiques. Le CAPS a pu être confronté aux limites d'une prise en charge quotidienne et souligne le besoin d'une équipe ressource composées de personnels soignants (infirmiers, psychiatres) pour permettre une prise en charge adaptée.

Suites et perspectives

Les financements du projet prendront fin courant 2020. Devant le bilan très positif, le bailleur souhaiterait le reconduire sans que les soutiens et le modèle ne soient cependant stabilisés, à ce jour.

La réussite pleine et entière du dispositif ne pourra être appréciée qu'à moyen terme, après le glissement des baux et la fin de l'accompagnement.

Contacts

- > Olivier THIL : Directeur du pôle hébergement du CAPS, OTHIL@caps76.fr
- > Lucinda LENORMAND : Responsable de service de la demande et des attributions, llenormand@habitat76.fr
- > Laurence CANTREL : Responsable de la cellule sociale, lcantrel@habitat76.fr

« Tout le monde a pu comprendre les problématiques de [chaque partenaire], et surtout, chacun a su bousculer ses manières de travailler. » Equipe projet